

# La laïcité

## Résumé

La laïcité est un principe qui fondé sur la séparation de l'État et de la religion qui est consiste en:

- ✚ L'absence de l'instruction religieuse au sein des écoles
- ✚ L'indépendance de l'état du culte

## Les fondements de la Laïcité en France

### 1. Déclaration des droits de l'homme de 1789

→ Le texte, garantissant les droits fondamentaux à l'exercice du culte, ouvre les portes de la laïcité.

### 2. L'arrivée de Napoléon Bonaparte.

→ La création du mariage civil et mouvement favorable à l'épanouissement de toutes les religions

### 3. En 1882 : l'état attribue un jour vacant en plus par semaine, outre le dimanche, aux écoles.

→ Permettre aux parents d'instruire religieusement leurs enfants.

### 4. La loi de 1905 est venue s'opposer à la volonté de l'église catholique romaine qui voulait exercer son pouvoir pour contrôler tous les aspects de la société civile.

→ Le 1<sup>er</sup> article de cette loi garantit la liberté d'exercice du culte.

→ Le second supprime toute relation entre l'état et l'Église .

### 5. En 1958, le principe est affirmé dans la constitution.

## La laïcité dans ses différentes formes :

### La laïcité dans les écoles

L'école est un des premiers lieux où la laïcité a pris place. En plus, d'être apolitique, l'école française est areligieuse et ne prodigue aucun enseignement en rapport avec une religion donnée et ce depuis le 1933.

En 2003, la laïcité dans les écoles est remise en cause, à cause du voile islamique entre autres. La commission Stasi est créée pour statuer à ce sujet, qui aboutit à la préconisation du vote d'une loi sur l'interdiction de tous signes religieux distinctifs l'école.

En mars 2004, la loi est votée par le parlement qui « interdit les signes et les tenues qui manifestent ostensiblement une appartenance religieuse ». Les élèves gardent le droit de porter des signes religieux discrets. Les principes de la loi font partie du règlement intérieur de tous les établissements scolaires à partir de la rentrée 2004. Elle doit enfin être rappelée dans les règlements intérieurs des établissements scolaires.

### **L'État et les religions**

La laïcité peut être confondue avec l'athéisme bien qu'elle prône simplement la garantie du respect des cultes et des religions des Français. Elle est la garantie que le fonctionnement de l'état est indépendant du culte.

Cependant, l'État ne peut ignorer le fait religieux ; la religion est considérée comme une affaire de droit privé.

### **L'État et les nouvelles religions**

La loi dans sa contextualisation actuelle a du mal à cataloguer ce qu'on appelle communément les sectes qui ont pour but de créer des dépendances psychologiques afin de soutirer de l'argent aux personnes en quête de spiritualité.

### **La laïcité des institutions de l'état**

Les institutions de l'état disposent d'une charte de laïcité établie en 2007 par le haut conseil à l'intégration (HCI), qui définit les droits et les devoirs des agents du service public avec la garantie de leur liberté de conscience.